

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Étant donné que le taux préférentiel est maintenant de 19½ p. 100, que le taux d'intérêt hypothécaire est de près de 20 p. 100 et que le taux d'augmentation du coût de la vie dépasse maintenant les 12½ p. 100, je demanderais au premier ministre pourquoi il ne tient pas la promesse qu'il a faite aux Canadiens pendant la dernière campagne électorale au lieu de s'obstiner à maintenir sa politique ruineuse de taux d'intérêts élevés.

Des voix: Bravo!

● (1430)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Sans doute vous souvient-il, madame le Président, que dans le cadre de cette campagne, nous avons déclaré que des taux d'intérêt élevés et une faible croissance étaient inacceptables. Voilà pourquoi nous avons lutté contre eux.

M. Broadbent: Et ils seraient acceptables maintenant?

M. Trudeau: Le chef du Nouveau parti démocratique témoigne maintenant son ignorance. s'il avait seulement écouté les chiffres que le ministre a fournis, il se rendrait compte que nous traversons maintenant une période de forte croissance et d'emploi élevé.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Apparemment, les députés ont accumulé des réserves d'énergie au cours de leurs vacances; cependant, j'en ai accumulé moi aussi, et j'entends les maintenir dans le droit chemin.

M. Trudeau: Madame le Président, sans doute que tout comme moi, vous avez été fort étonnée d'entendre tous ces grognements lorsque j'ai dit que nous traversons maintenant une période de forte croissance. Le taux de croissance réelle de 8 p. 100 enregistré au cours du précédent trimestre et celui de 4 à 6 p. 100 enregistré au cours du présent trimestre constituent certes des taux de forte croissance. Si les députés pensent différemment, c'est qu'ils ignorent la réalité.

Des voix: Bravo!

L'ANNONCE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, à propos d'ignorance, je voudrais signaler au premier ministre que je lui ai posé une question au sujet des taux d'intérêt et du coût de la vie, ce qui n'a rien à voir avec la création d'emplois. Si la promesse était sensée en novembre 1979, quand le premier ministre était chef de l'opposition, il serait certes parfaitement raisonnable de lui donner suite maintenant qu'il est revenu au pouvoir.

Le gouvernement continue à induire les Canadiens en erreur. Le ministre chargé de l'habitation a dit qu'il aimerait accorder une allocation de logement aux Canadiens, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a parlé de la majoration de l'exonération fiscale accordée pour les enfants et d'autres ministres veulent modifier la loi sur les banques,

notamment le ministre de l'Agriculture qui voudrait venir en aide aux agriculteurs. Dans chacun de ces cas, le ministre des Finances a déclaré que l'idée est ridicule ou n'a rien fait. Je voudrais demander au premier ministre: Qui est le porte-parole du gouvernement canadien? Est-ce que ce sont les ministres qui font des promesses aux Canadiens ou est-ce le ministre des Finances qui les rejette?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je n'arrive pas à comprendre que le chef du Nouveau parti démocratique me reproche de parler de plein emploi et de croissance élevée. Il n'est pas sans savoir que ces questions vont de pair. Si vous voulez combattre l'inflation à tout prix, vous pouvez suivre l'exemple d'autres pays industrialisés qui ont certes jugulé l'inflation, mais au prix d'un chômage accru et d'une croissance nulle ou d'une régression de leur économie. Un homme aussi cultivé que le chef du Nouveau parti démocratique comprendra sûrement que ces deux concepts sont quelque peu liés. Je dois dire que, à tout prendre, et c'est la position que nous avons adoptée au cours de la dernière campagne électorale, nous préférons encore une croissance de l'emploi et de l'économie. Nous préférons cela au marasme. Je suis étonné que nous n'ayons pas l'appui du Nouveau parti démocratique à cet égard.

M. Broadbent: Madame le Président, nous n'avons pas décidé de nous joindre aux conservateurs du Canada ni des États-Unis en ce qui concerne le genre de politique économique réactionnaire que les libéraux imposent au peuple canadien.

L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE COMPRESSION DES TAUX D'INTÉRÊT

M. Edward Broadbent (Oshawa): A l'automne de 1979, le premier ministre avait préconisé de comprimer les taux d'intérêts. Les membres de mon parti et bien des économistes canadiens trouvent que c'est la solution à adopter maintenant. Aussi, le premier ministre peut-il dire au ministre des Finances de respecter la promesse qu'il a faite aux Canadiens durant la dernière campagne électorale et d'ordonner au gouverneur de la Banque du Canada d'abaisser les taux d'intérêt? Le premier ministre compte-t-il congédier le ministre des Finances si celui-ci n'exécute pas ses ordres?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'ai déjà répondu que le problème se situe au niveau de l'économie en général et qu'il ne suffit pas de s'attaquer à la hausse des taux d'intérêt et au chômage séparément comme s'il n'existait aucun lien entre eux.

Quant à savoir si l'on peut faire baisser de force les taux d'intérêt, je tiens à signaler au chef du Nouveau parti démocratique que pour y arriver il faudrait imposer des contrôles de change, et tant qu'il ne sera pas disposé à préconiser une telle initiative, nous refuserons de l'écouter.